

AVIS AUX USAGERS

ASSEZ DE MENSONGES !!!!

Les colis ne sont jamais détenus par la Douane, mais par la Poste !

Seuls les documents sont remis à la Douane et traités en 24 heures une fois remis par la Poste.

Les retards de livraisons (10 à 15 jours), sont dûs au fait que les colis sont gardés par la Poste 10 jours après leur arrivée, et 5 jours après leur dédouanement !!!

L'accusation de la Poste : « c'est en Douane » permet

à la Poste de fuir ses responsabilités et de ne pas respecter le « contrat

Colissimo » et l'obligation de remboursement en cas de non respect

des délais : NOUS LA DENONCONS !!!

